



Conseil de quartier Vieux Marché / Cathédrale

REUNION PLENIERE

MERCREDI 03 JUILLET 2019

GRANDE SALLE DES COMMISSIONS – HOTEL DE VILLE

Présents : Gérard BLANC, Paul BOISSIERE, Assia BRUS, Françoise CASAERT, Blanche CAYLA, Pascale GONDEAUX, MC HUBERT, Elizabeth LABAYE, Julien LACOGNE, Jean-Marc LETELLIER, Jean-Louis MAILLARD, Daniel MOTTE, Ghjuvan POLIDORI, Dominique POTTIER, Monique QUENEDEY, Eve RATEAU, Chantal THENOT.

Kader CHEKHEMANI, adjoint au maire en charge des quartiers du Centre-Ville Rive Droite et Gare-Jouvenet.

Excusés : Jean-Philippe CHAPALAIN, Brigitte DENIS, Jean-Claude FERRIOL, Agathe GILLE, Vanessa HELIN, Fabienne JENNY, Josette LEDUC, Marie LEGUILLON, Aline LOUISY-LOUIS, Marc VERBIESE.

Animateur : Gérard BLANC

Secrétaire : MC HUBERT

1/ Le précédent compte-rendu est validé.

2/ Accueil de nouveaux conseillers

Quai du Havre, rue aux Juifs, rue Anatole France, rue Lecanuet, rue des Bons Enfants

3/ Projet du budget participatif citoyen/marquage au sol et customisation du mobilier urbain rue des Bons Enfants/retour de la réunion du 26 juin.

- Deux représentants de la métropole, la direction de la culture et la direction de la démocratie participative de la ville de Rouen, un représentant de l'association Kangourou et un graphiste participait à la réunion.

- Localisation : carrefour entre la rue des BE et rue Ecuillère. L'enrobé existant est en résine ce qui ne permet pas le marquage au sol envisagé, notamment à cause du relief. Il faut également obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le projet est porté par la Métropole avec la ville de Rouen et financé par la métropole.

La customisation des potelets pourra intervenir dans un second temps, en 2020, comme prévu dans la programmation des réalisations des projets du budget participatif citoyen.

Un second projet a été demandé au graphiste.

4/ Retour de la commission thématique du 26 juin 2019

- Le problème de la participation des conseillers de quartier est soulevé : 4 conseillers étaient présents mais seuls deux sont restés pendant la totalité de la réunion.

- Présentation de l'enquête Ménages-déplacements 2016-2017 : baisse de l'utilisation de la voiture, les transports en commun sont utilisés pour le trajet domicile-études, 60 % des trajets en voiture ont moins de 5 km, cette étude permet d'évaluer les politiques publiques mises en place.

- Les zones 30 sont étendues à l'ensemble de la ville sauf les boulevards et les quais.

- Réelle volonté de rééquilibrer les modes de mobilité sans toutefois vouloir supprimer la voiture en ville

- M. Motte a soulevé le problème des fausses cartes PMR de stationnement. Une carte infalsifiable sera mise en service en 2020.

- Des tolérances au stationnement gênant ont été demandées aux ASVP pendant la durée des travaux. Il est demandé plus de discernement aux ASVP.

5/ Rue aux Ours

- divers problèmes ont été évoqués dans cette rue : problème de stationnement sur les trottoirs, dépôt d'ordure sauvage en face du Cadran, aire de livraison squattée, places handicapées utilisées sur la journée, voiture sur les places de stationnement moto.

- la fin des travaux avec l'aménagement de granit sur les trottoirs devraient empêcher le stationnement abusif des voitures (également pour la rue des Vergetiers)

- une défaillance du prestataire a été constatée pour le vidage des PAV.

- on peut déposer ses ordures par terre si le PAV est plein, par contre on risque une verbalisation si le PAV est vide ou si dépôt sauvage.

6/ Cœur de Métropole : calendrier des travaux

Place Henri IV fermée (fin des travaux en septembre), travaux annoncés rue Guillaume le Conquérant cet été, rue de Crosne cet automne. Il y aura une trêve des confiseurs.

Les travaux reprendront en janvier 2020.

La rue Rollon sera terminée pour la Fête du Ventre

Fin des travaux au sud de la Cathédrale en octobre-novembre

Travaux tout l'été rue Grand Pont et rue de l'Épicerie

Parvis de la Halle aux Toiles au deuxième semestre 2020

Rue Beauvoisine par tronçon : été 2020

Une conseillère soulève le problème des finitions rue Anatole France, des nuisances apportées par une circulation accrue : des mesures de vitesse et du nombre de véhicule vont être réalisées. Des fonds ont été débloqués pour accompagner la jonction entre les rues réhabilitées et les autres.

Problème d'accessibilité en haut de la rue de la Glacière au niveau du passage piéton : 3 marches, la rampe est située plus loin.

Pour obtenir une zone de livraison devant la Compassion, il faut que l'établissement en fasse la demande au Pôle de proximité.

La date de la prochaine réunion est fixée au 18 septembre 2019 à 18 h 30.